



1

société minière d'anglade

S.A. au Capital de 6.000.000 de F - R.C. Paris 70 B 5090 - INSEE 133.75.107.0.001

Siège social : 280, Boulevard Saint-Germain - Paris-7^e - Tél. 551.41.89 - Télec 25.079

PARIS, le 30 mars 1973

Monsieur le Préfet de l'Ariège
Hôtel de la Préfecture

DEMANDE DE RENOUELEMENT DE PERMIS
D'EXPLOITATION DE MINES.

09000 - F O I X

Monsieur le Préfet,

Je, soussigné Marcel REYMOND, de nationalité française, domicilié 27 rue Galilée, Paris 16^{ème}, Président Directeur Général de la SOCIETE MINIERE D'ANGLADE, ai l'honneur de solliciter par la présente lettre, au nom et pour le compte de cette société, le renouvellement pour une durée de 5 ans à compter du 19 août 1973, du permis d'exploitation dit "Permis du Pic de la Fourque". Ce permis porte sur les minerais de tungstène, bismuth, cuivre, or et substances connexes. Il a été attribué par Arrêté du Ministre de l'Industrie le 19 Août 1968.

Je vous prie de trouver ci-joint :

- 1/ la liste des membres de notre Conseil d'Administration et de nos commissaires aux comptes,
- 2/ un mémoire détaillé sur les travaux déjà exécutés et leurs résultats,
- 3/ un programme général des travaux projetés pendant la prolongation sollicitée,
- 4/ une note de renseignements généraux sur notre société comportant notamment les références concernant les capacités techniques et financières de notre société.

La demande de renouvellement portant sur la même surface que la demande initiale, il n'a pas été joint de carte et plan.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée.


Le Président Directeur Général

Copie : à Monsieur le Ministre du Développement Industriel et Scientifique.
à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Mines - arrondissement minéralogique de TOULOUSE.

MEMOIRE ACCOMPAGNANT LA DEMANDE DE RENOUELEMENT
DU PERMIS D'EXPLOITATION DU PIC DE LA FOURQUE

* * * * *
* * * * *

Préambule :

Le contenu de ce mémoire s'inspire très largement du contenu du mémoire annexé à la demande de concession déposée à la Préfecture le 30 Mars 1972. Il s'agit donc en fait d'une actualisation au 1er Mars 1973, actualisation qui apparait à partir du chapitre V : Fonctionnement du complexe.

I - SITUATION - LIMITES - CADRE GENERAL.

Le permis d'exploitation dont le renouvellement est sollicité, est intégralement situé dans le département de l'Ariège, arrondissement de Saint GIRONS, commune de COUFLENS.

Les limites sont celles du Permis d'exploitation initial telles qu'elles sont définies au journal officiel du 24 Août 1968 p. 8161. Elles englobent une superficie d'environ 4,2 km².

L'ensemble des indices connus de tungstène, constitue une guirlande d'affleurements localisés au contact du petit massif granodioritique de la Fourque et du calcaire encaissant. Ce dernier, d'âge ordovicien est connu depuis la vallée de Luchon à l'Ouest jusqu'à celle de l'Aude à l'Est. Son nom de "calcaire métallifère" est justifié par l'abondance des gites minéraux qu'il recèle. La concession sollicitée englobe la totalité du contact granite-calcaire.

II - TRAVAUX DEJA EXECUTES ET LEURS RESULTATS.

21/ Mise en valeur du gisement

De la découverte des premiers indices à la production des premiers concentrés, les étapes de la valorisation du gisement sont au nombre de trois :

- 1ère phase : découverte d'une concentration géologique.
- 2ème phase : démonstration de l'existence d'un gisement économique.
- 3ème phase : équipement de la mine d'une part, de l'usine de concentration d'autre part.

.../...

Première phase : Découverte d'une concentration géologique.

C'est au cours de l'été 1960, que les équipes de prospection de la Division Sud-Ouest du Bureau de Recherches Géologiques et Minières découvrent les premiers indices : scheelite et pyrrhotine dans des skarns

L'inventaire des indices est fait en 1961 : bien qu'il en existe quelques uns sur le versant nord du contact, la grosse majorité jalonne le contact sud. Les indices sont répertoriés sur le contact sud en trois ensembles géographiques :

- ensemble de la zone du Bois d'Anglade.
- ensemble du Ravin de la Fourque.
- ensemble du Bois du Maillet, à l'ouest du col } à l'Est du Col de la Fourque.

Seul, l'ensemble de la zone du Bois d'Anglade a été exploré à l'échelle minière.

En 1962 et 1963, ce sont deux campagnes de sondages carottés qui ont prouvé l'existence d'un tonnage de 580.000 tonnes à une teneur de 0,9 %. La première campagne totalisait 669 mètres pour 8 sondages, la seconde 826 m en 9 sondages. Les essais de traitement menés conjointement montraient la possibilité d'obtenir un produit marchand.

Deuxième phase : Mise en évidence d'un gisement minier. Décision d'exploitation :

A ce stade d'avancement des travaux, le B.R.G.M associa deux groupes privés aux recherches dans le cadre d'un syndicat de recherche : la Compagnie Métallurgique et Minière et OMNIMINES. A partir de 1964, le nouveau syndicat se fixe un triple objectif :

- Certifier les réserves géologiques.
- Rechercher la continuité minière de la zone sondée afin d'en garantir l'exploitabilité.
- Doubler le potentiel de minerai par exploration d'un aval plus profond.

Pour se faire, 1964 et 1965 ont vu se dérouler les travaux suivants :

- un ouvrage minier à la côte 1430 (385 mètres de galeries et recoupes) et des sondages percutants et carottés alternés tous les 10 mètres dans un plan horizontal et selon 2 plans verticaux distants de 40 mètres.
- une campagne de sondages profonds à partir de la surface, ~~via~~ une tranche entre les côtes 1400 et 1350 m (5 sondages totalisent 1000 mètres).

.../...

Les conclusions relatives à cette phase annoncent "un tonnage métal supérieur à celui annoncé précédemment, avec des teneurs plus fortes correspondant bien sûr à un tonnage tout venant égal ou légèrement plus faible que celui annoncé précédemment". Par ailleurs, le document final adopté par les co-syndicataires affirme "400.000 tonnes de tout venant à 1,7 % de WO₃..... comme le tonnage le plus probable à la teneur la plus probable. Dans cette zone, on est certain de trouver 400.000 tonnes de tout-venant à au moins 1,3 %".

Ce sont ainsi 5200 tonnes au minimum de WO₃, et probablement 6800 après exploitation) qui seront à traiter.

Dans le même temps, les essais de concentration avaient confirmé la possibilité de récupérer 80 % du minerai sous forme d'un concentré marchand, à partir d'un traitement par "flotation".

Enfin, il faut noter en 1964, une campagne géophysique de résistivité couvrant la zone du bois d'Anglade et celle du Ravin de la Fourque : elle montrait l'existence de plages conductrices à l'aplomb des indices de 1961.

C'est sur ce potentiel et sur l'espérance raisonnable d'extensions dans le Ravin de la Fourque, qu'à été prise la décision de créer une société en vue d'exploiter : c'est le 3 Octobre 1967 qu'est constituée la Société Minière d'Anglade, société anonyme au capital initial de 4.000.000 Francs, porté par la suite à 6.000.000 Francs.

Troisième phase : équipement : mise en place de l'infrastructure :

L'équipement est réalisé de 1967 à 1970. Il comprend 6 rubriques importantes :

- aménagement de la route d'accès au complexe industriel.
- réalisation des ouvrages miniers d'accès au gisement et préparation du gisement
- réalisation de l'atelier de broyage et de l'usine de traitement.
- " des installations du carreau : ateliers, magasin, laboratoire, bureaux, vestiaires et sanitaires.
- amenée du courant électrique.
- Construction de logements.

Aménagement de la route d'accès au complexe industriel :

Il a fallu réaliser de toutes pièces 4,5 km de route de montagne (pente moyenne 12 %) pour relier le village de SALAU au niveau de base choisi pour l'installation de la laverie. Ce travail, réalisé par une entreprise locale a été financé par des subventions de collectivités locales ou d'organismes publics, et pour 78 % par la Société Minière d'Anglade (coût de la construction 576.000 F).

Ouvrages miniers d'accès au gisement et téléphérique.

A la côte 1230, une galerie en section de 20 m², permet d'accéder d'une part à la laverie souterraine, d'autre part à un puits vertical. Ce puits équipé d'un ascenseur guidé par câbles conduit à la salle des concasseurs (altitude 1304 m) puis à la côte 1320. Ce niveau est le niveau principal du roulage du minerai. Une galerie de 500 mètres environ en section de 9m², orientée NE-SO conduit à l'aplomb du gisement minier. A partir de là un puits incliné selon le pendage du contact minéralisé dessert les niveaux d'exploitation 1377 et 1430. Il est, comme le puits vertical équipé d'un ascenseur en fonctionnement automatique. Il est doublé par un puits muni d'une trémie à la base qui fait fonction d'accumulateur. L'inclinaison du puits (70°) a rendu très difficile et très longue son équipement, en particulier pour ce qui touchait à l'installation du chemin de roulement guidant la cage.

Les puits ont été creusés par la Société Minière d'Anglade, les galeries de 1230 et 1320 par des entreprises extérieures. La réalisation de ces travaux, liés à l'insuffisance numérique du personnel, n'ont permis de lancer les premiers travaux de reconnaissance minière et de découpage du gisement qu'en Avril 1970. Ceux-ci se sont déroulés avant même que les puits ne fussent équipés donc utilisables. Le matériel nécessaire était acheminé alors par deux téléphériques à la côte 1430, niveau choisi pour le premier panneau à exploiter.:

- Le premier (d'une charge maximale de 3 T) reliait 1230 à 1320 ; il avait été installé pour le creusement de la cavité nécessaire à l'établissement de l'atelier de broyage.
- Le second (charge maximale 1000 kg) reliait 1320 à 1430, et 1475.

Ce moyen de desserte de la mine est toujours employé pour l'acheminement du matériel dont le gabarit exclut le transport par les cages des puits.

Ces transporteurs aériens ont servi, entre autres, aux équipes chargés de tracer le niveau de tête du premier défilage, à la côte 1475 (deuxième semestre 1969).

Creusement et équipement des ateliers de broyage et de concentration (Laverie)

Les deux ensembles ont été construits en souterrain pour des raisons de sécurité : le seul emplacement sub-horizontale disponible à proximité de l'étage 1230 se situant dans le prolongement d'un couloir d'avalanches. L'atelier de concassage (côte 1304 m) représente une excavation de 3 200 m³. Il reçoit le minerai provenant du niveau de roulage 1320 par une petite cheminée de 16 m.

L'atelier de concentration (côte 1230 m) représente une excavation de 16 000 m³ (770 x 14 x 16 m).

Les creusements ont été exécutés par une entreprise extérieure de Mai 69 à Mars 70.)

Les équipements des deux ensembles étaient opérationnels le 6/10/1970 pour le concassage, le 26/11/1970 pour la Laverie. Mais en fait, les résultats très insuffisants impliquèrent d'entrée, une modification sensible du schéma de traitement ; ce n'est que le 19 Avril 1971 que l'ensemble fut mis en marche de façon satisfaisante.

Réalisation des installations du carreau :

Le projet prévoyait que la majeure partie des installations serait comme la laverie installée en souterrain. Toutefois, la verse à l'extérieur des produits du creusement de la laverie, permit d'obtenir une plate-forme suffisante pour l'installation de :

- l'atelier jour.
- le magasin et les cuves de carburant.
- les bureaux et services administratifs.
- le laboratoire de chimie.
- la station de séchage et de conditionnement des concentrés.
- l'épaississeur à stériles et les convoyeurs pour leur épendage.

La protection de ces installations a nécessité la construction d'un mur pare-avalanches de 8 mètres de haut sur 30 mètres de long.

Des alvéoles creusés au parement de la galerie d'accès à la laverie abritent : les sanitaires, les vestiaires, la lampisterie, les postes de transformation du courant électrique, les compresseurs, et aussi l'atelier de préparation des échantillons.

Amenée du courant électrique.

Le courant est fourni en 30 000 volts par la centrale E.D.F de LACOURT. Il a fallu construire une ligne de 3 kms en montagne qui alimente un poste de transformation de 2 000 K V A. Il est transformé en 5 000 Volts avant d'être réparti vers les postes de transformation desservant le carreau, la laverie, la mine.

Construction des logements.

68 logements en cité H.L.M ont été édifiés au village de SALAU par la Société Audoise et Ariégeoise de H.L.M. Ces logements sont loués aux agents de la Société Minière d'Anglade. La Société a pour sa part construit 8 chalets affectés au personnel d'encadrement.

Il convient de noter au titre des installations pour le personnel, la mise en place de 3 réémetteurs de télévision à ERP (près de St GIRONS) SALAU et COUFLENS, installation financée par la S.I.V.M d'OUST avec participation importante de la S.M.A et de la S.A.A.H.L.M.

Conclusion sur cette troisième phase.

Le 1er tableau ci-après reprend pour chaque rubrique le volume des travaux réalisés.

Le 2ème tableau ci-après récapitule globalement les investissements qui ont été consentis pour l'exploitation du gisement.

	AVANT 31/12/70	1971	1972	1973 (JUSQU'AU 1/3/73)	TOTAL
PERRÉ & excavations	1622				21807 m3
Sondages	19200			985	
Usine					
Plate-forme					
1620					
SONDAGES :					
Carotés	2614,00 m				2614,00 m
Jour	3879,65 m	4010,90	3400,21	152,12	11442,88 m
Fond					
Percutants	715,20 m	264,80	275,20	25,30	1280,50 m
Fond					
Galeries	2441,45	1147,00	1336,55	249,35	4974,35 m
CHEMINÉES					
manuelles	217,00	391,60	414,50	97,80	1120,90 m
alimak	636,75	57,05	53,70	60,00	807,50 m
MIMIN					
Abattu	46293 T		91341 T	10197 T	147831 T
RENN					
Soutiré pour					
Laverie	34155 T		63885 T	13627 T	111667 T
RESTE					
Reste en stock (accumul + magasin)	12138 T		39594 T	36164 T	36164 T
TI					
Entrée	32302 T à 1,385 =	55781 T à 1,306 =	11920 T à 1,112 % =	100003 T à 1,3084 % =	
Laverie	447,46 T W03	728,41 T W03	132,60 T W03	1308,47 T W03	
PRODUITS FINIS	136 T à 59 % =	196 T à 74,40 % =	26,89 T à 80,25 % =	358,89 T à 69,13 % =	
CONCENTRES	80,456 T W03	146,089 T W03	21,58 T W03	248,125 T W03	
	810,119 à 27,69 =	1562 T à 29,43 % =	228,17 T à 39,99 % =	2600,289 T à 29,82 % =	
	224,34 T W03	459,815 T W03	91,25 T W03	775,408 T W03	
TOTAL W03	304,80 T W03	605,907 T W03	112,83 T W03	1023,5330 T W03	
TAUX DE RECUPERATION	68,12 %	83,18 %	85,08 %	Récupération moyenne depuis l'origine 78,22 %	

TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS
REALISES (EN MILLIERS DE FRANCS)

		MONTANT HORS T.V.A.
I	- Recherches minières	2.854
II	- Achat des terrains	130
III	- Route d'accès	576
IV	- Travaux miniers d'accès au gisement	3.150
V	- Atelier de concassage et Laverie	5.011
VI	- Installation du carreau	2.983
	- installation industrielle	150
	- protection contre les avalanches	
VII	- Logements :	5.000
	- ouvriers	952
	- cadres	
VIII	- Amenée de l'électricité	990
IX	- Investissements généraux	10.666
X	- Intérêts intercalaires - assistance technique - Divers	4.698
TOTAUX		32.160

22/ Fonctionnement du complexe.221/ La mine. (voir schéma)

Le gisement à la forme d'un cône renversé ^{terminé} par 2 pointes. Les pointes descendent à une côte 1340 environ, et l'évasement affleure en surface entre 1500 et 1600 mètres.

Compte-tenu de l'état d'avancement des travaux, la description du gisement doit être scindée en deux :

- tranche comprise entre les côtes 1320 et 1475 : aval 1475.
- tranche comprise entre 1475 et la surface : amont 1475.

Aval 1475 :

Les ouvrages miniers : 5 étages de galeries sont tracés :

- Le niveau de base du roulage de minerai (côte 1320) déjà décrit dans la phase d'équipement.
- Quatre niveaux miniers aux côtes 1377, 1430, 1452, 1475. Seule les niveaux 1430 et 1475 sont reliés avec la surface, à partir de laquelle d'ailleurs, ils ont été creusés.

En plus de la liaison par l'ascenseur du puits incliné, les divers niveaux sont reliés entre eux par des cheminées intérieures. Le circuit d'aérage est naturel : il se fait à partir de la galerie de 1230 par le puits vertical, la galerie de roulage, le puits incliné jusqu'à 1377 ou 1430, l'accumulateur à minerai au-dessus. Pour ce faire cet accumulateur a été prolongé jusqu'à la surface (côte 1540).

L'exploitation : la reconnaissance de cette tranche est pratiquement terminée.

Compte-tenu de la géologie d'ensemble, il est pratique de distinguer deux types de formations :

- les formations à allure pseudo-filonienne : leur puissance varie de 0,10 à 10 m et leur extension horizontale de 15 à 100 mètres. Leur relevée est de l'ordre de 30 à 50 mètres. Trois de ces formations sont déjà définies : la formation sud, la formation Nord, la formation "S.C" Elles représentent 141 600 Tonnes de minerai.
- des formations en amas : beaucoup plus complexe à définir dans l'espace. En fait, ce sont probablement près des 2/3 du gisement qui sont sous forme d'un ou plusieurs amas. Dans la tranche 1320-1475, 40 500 tonnes sont localisées sous cette forme * : c'est la formation dite du "golfe".

* Ce sont donc 182 100 tonnes qui sont bien localisées, au 1/02/72, elles représentent les réserves certifiées en aval d'une côte 1475.

Les formations subfiloniennes sont prises par chambre-magasin :

La formation Sud est abattue entre 1430 et 1475. La vidange est en cours. La tranche 1400 - 1430 va être préparée prochainement.

La formation Nord est en cours d'abatage.

Le S.C est en cours de vidange entre 1377 et 1430 et en abatage entre 1320 et 1377.

Les produits des divers chantiers sont chargés à la base des chambres dans des dumpers sur pneus (charge 2 Tonnes) puis basculés dans l'accumulateur central. Ils sont repris par wagons de 3000 litres à la côte 1320 et amené à la station de concassage.

Le golfe est reconnu par sous-niveaux entre 1430 et 1475. Cette reconnaissance est menée de façon à préparer un abatage en masse.

Amont 1475.

La reconnaissance par sondages est très avancée entre 1475 et 1535. Elle a montré l'existence d'un panneau qui n'est en fait que le prolongement amont de la formation nord définie précédemment. A la différence de l'aval 1475, la minéralisation est très irrégulièrement répartie et les teneurs sont de l'ordre de 0,8 %. Le découpage par sous-niveau sera entrepris dès le mois de Mai 1973.

Actuellement, la réalisation de l'accès à ce secteur est en cours : un plan incliné souterrain de 280 mètres est creusé entre 1475 et 1530. Il permet d'accéder en toutes saisons à la côte 1530. Le percement au jour a eu lieu en février et c'est maintenant la galerie principale qui est en creusement. Dans le même temps, deux cheminées inclinées ont été creusées pour accéder aux futurs sous-niveaux intermédiaires et évacuer les produits.

Lorsque l'infrastructure de cette tranche sera terminée, un nouveau plan incliné sera entrepris pour desservir le niveau 1580. Ce sera le dernier niveau minier pour la zone du Bois. La côte a été choisie de façon à s'harmoniser avec la galerie de côte 1620 creusée plus à l'ouest en 72 pour valoriser la série d'indices du Ravin de la Fourque.

222/ Le Traitement.

Après une période d'un an pendant laquelle 130 tonnes/jours étaient traitées, le tonnage est passé progressivement à 210 puis à 250 tonnes/jours.

Le taux de récupération est en moyenne de 85 % répartis en

- 20 % de concentrés marchands à plus de 65 % de W03.
- 65 % de semi-concentrés à plus de 30 %.

RESERVES DU GISEMENT D'ANGLADE - ZONE DU BOIS
MISE A JOUR AU 1/3/73

		SECTEUR INTERNE					
		1ère Gouttière				2ème Gouttière	
		Formation Sud	Golfe	Formation Nord	Contact Sud des cornéennes et S.C.	Autres Zones Secteur Externe	
Mont probable possible	1475						
				<u>118 000 à 0,9 = 1062</u>			
Certain probable possible	1430 -1475	33500 à 1,64 = 550	37000 à 1% = 370	54600 à 1,45 = 791	4500 à 2,50 = 112 T	100 %	
Certain probable possible	1430	11000 à 2 = 220 9000 à 2 = 180 4000 à 2 = 80	3500 à 0,80 = 28		12000 à 3,63 ± 436 3000 à 1,64 = 49	100 %	
TOTALUX							
Certain probable possible		en Tonnes W03 6770 180 80	370 28	791	436 161	100 T	2367 T 369 T 1242 T
			<u>1062 T</u>				
		1030 T		2251 T	597	100	3978 T contenues dans 300100 T de minerai à 1,32 %

Pour suivre l'évolution de cette évaluation, il suffit de le comparer à la "production minérale" du tableau de la page 6 sur les statistiques d'exploitation.

RECAPITULATII

Les concentrés sont évacués par camions jusqu'à St GIRONS puis par chemin de fer vers les destinataires.

Les semi concentrés font l'objet d'une attaque acide à GUEUGNON (Saône et Loire) dans une usine du C.E.A, afin d'être débarassés du phosphore et des carbonates. Cette opération a également pour effet de faire passer la teneur des produits au-dessus de 50 %.

Effectif

L'organigramme théorique prévoit 150 personnes.

Au 1/03/73, il y a 143 personnes réparties de la façon suivante :

POSTES	CADRES	MAITRISE	OUVRIERS	TOTAUX
Mine	2	8	56	66
Laverie	1	3	36	40
Services annexes		6	10	16
Services généraux et administratifs		11	10	16
TOTAUX	3	28	112	143

Réerves géologiques :

L'exploitation n'a reconnu que la 1ère zone d'indices dite "Zone du Bois d'Anglade". Au sein de cette zone, le potentiel géologique est de 580 000 tonnes de minerai à une teneur comprise entre 0,9 % en W03 (estimation de 1964) et 1,45 % (estimation de 1966).

La recherche et la délimitation des panneaux à exploiter a permis de localiser au 01/01/73, ~~300~~100 tonnes de minerai à 1,32 %.

La décomposition de ce stock est faite dans le tableau de la page 11

Il convient de noter que le montant global ne tient pas compte des skarns sans sulfures faiblement minéralisés (0,3 % de W03) qui représentent deux à trois cent milles tonnes supplémentaires.

VI - EXTENSIONS ; AUTRES INDICES :

Les réalisations exposées ci-dessus, correspondent à la mise en valeur du seul ensemble du Bois d'Anglade.

Or parmi les autres indices qui soulignent le contact granite-calcaire, deux sont en cours d'étude : les indices du Ravin et ceux du Bois du Maillet.

Indices du Ravin de la Fourque :

Ils affleurent à 400 mètres à l'ouest du Bois d'Anglade entre les côtes 1700 et 1900 m, dans un ravin difficile d'accès.

Les indices jalonnent le contact granite-calcaire sur une centaine de mètres. Il a été décidé de les reconnaître par sondages à partir d'un ouvrage minier tracé à la cote 1620.

Cet ouvrage représentera 380 mètres de galeries. Au cours de l'année 1972, 282 m ont été creusés. Bien que cet ouvrage soit essentiellement destiné à placer des sondages, son tracé a permis de suivre le contact sur dix sept mètres avec une minéralisation puissante de 0,10 à 2,5 m à une teneur comprise entre 1 et 3,83 %. 900 mètres de sondages carottés sont programmés à partir de cette galerie.

Indices du Bois du Maillet :

Il s'agit d'indices connus par éboulis, et totalement inaccessibles par la surface. Ils sont à 200 mètres à l'ouest des indices du Ravin ; c'est donc par galerie (et sondages) qu'ils seront reconnus en prolongeant la galerie en cours à la côte 1620.

Contact Nord du Batholite :

A première vue, les indices qui le jalonnent sont moins nombreux et moins importants. Mais il convient d'en faire l'inventaire et de les étudier plus en détail avant de porter ~~un~~ jugement.

Conclusion.

Dans les limites du permis d'exploitation, une première concentration de 580 000 tonnes de minerai est localisée. Dans l'état actuel de la reconnaissance minière 182 000 tonnes sont déjà certaines et deux possibilités de tonnage comparable existent en prolongation ouest de l'exploitation actuelle.

A SALAU, le 1er Mars 1973

DEMANDE DE PROLONGATION DU PERMIS D'EXPLOITATION DU PIC DE LA FOURQUE
PROGRAMME GENERAL DES TRAVAUX PROJETES

* * * * *
* * * * *

Les travaux intéressent trois domaines de la recherche et de l'exploitation minière, selon la catégorie d'indices à laquelle ils s'adressent. Ces derniers qui sont définis dans le mémoire détaillé des travaux déjà exécutés sont :

- Le Bois d'Anglade.
- Le Ravin de la Fourque et le Bois du Maillet.
- Les autres contacts granite-calcaire.

I - LE BOIS D'ANGLADE

C'est l'indice en cours d'exploitation. Les travaux prévus sont :

- L'infrastructure et la reconnaissance de l'amont 1475 jusqu'à la surface
- Le découpage des panneaux miniers dans ce même quartier, ainsi qu'en aval de 1430 pour la formation Sud. Ce programme assurera la production de 800 T de W03 par an.
- La recherche par sondages de nouvelles unités minières vers le Sud et vers l'ouest à partir du niveau le plus bas (niveau 1320). Cette direction de recherche se justifie par le fait que les irrégularités du granite en forme de gouttière sont (pour celles que l'on connaît) de plus en plus profondément enfouies sous la couverture calcaire vers le sud.

II - LE RAVIN DE LA FOURQUE ET LE BOIS DU MAILLET.

Ces deux indices font l'objet d'une reconnaissance par travaux miniers et sondages depuis 1972. Le 1er programme d'approche prévoit : 450 mètres de travaux miniers et 2000 mètres de sondages carottés.

Si cette phase s'avérait positive, il est prévu un programme complémentaire de recherche, ainsi que la réalisation de l'infrastructure de liaison avec le Bois d'Anglade.

III - LES AUTRES INDICES

Il existe d'autres indices apparemment moins développés en surface aux contacts granite-calcaire. Toutefois, l'expérience du Bois d'Anglade montre que des concentrations importantes peuvent fort bien ne pas affleurer. Nous prévoyons donc de repérer les zones favorables par cartographie de détail et de les tester par sondages ou par une méthode indirecte autour et au sein du batholite.